



PRÉFET DE LA HAUTE- SAÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vesoul, le 16 janvier 2024

Vigilance orange Neige-Verglas en Haute-Saône

Météo-France a placé le département de la Haute-Saône en alerte météo de niveau orange en raison d'un risque « neige et verglas » prévu aujourd'hui à partir de 22 h jusqu'au mercredi 17 janvier dans la matinée. Des pluies verglaçantes sont attendues sur l'ensemble du département.

Aux vues des conditions climatiques actuelles, **les risques d'accident sont accrus**. Pour des raisons de sécurité, Romain Royet, Préfet de la Haute-Saône, a interdit la circulation des transports scolaires et les transports de voyageurs sur l'ensemble du département à partir de demain matin 06h00 jusqu'à 14h00.

Les lignes de transports des voyageurs impactées par l'interdiction de circulation sont les suivantes :



- N° 601 Gy – Vesoul
- N° 602 Gray – Combeaufontaine – Vesoul
- N° 605 Saint-Loup-sur-Semouse – Luxeuil-les-Bains Vesoul
- N° 606 Vitrey-sur-Mance – Jussey – Vesoul
- N° 607 Champlitte – Gray
- N° 608 Gray – Noidans-le-Ferroux – Vesoul
- N° 611 Luxeuil-les-Bains – Le-Val-d'Ajol
- N° 612 Gy -Besançon
- N° 201 Besançon – Vesoul
- N° 202 Besançon – Rioz – Vesoul
- N° 208 Besançon gare TGV – Vesoul
- N° 205 Besançon – Marnay – Gray
- N° 105 Gray – Fontaine-Française – Dijon
- N° 106 Gray - Mirebeau-sur-Bèze - Dijon

**Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12
Mél : pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture
70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr

@Prefet70  

La préfecture de la Haute-Saône rappelle les règles de sécurité et de prudence à adopter en de telles circonstances :

- Évitez vos déplacements **surtout en soirée** et soyez prudents **en cas de sortie d'urgence** ;
- Munissez-vous d'équipements spéciaux pour votre véhicule : chaînes ou pneus hiver ;
- Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place ;
- Emportez des vivres, des vêtements chauds et votre téléphone chargé ;
- Facilitez le passage des engins de dégagement et de salage des routes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation ;
- Installez les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments et n'utilisez pas, pour vous chauffer, des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero, etc.) et les chauffages d'appoint à combustion en continu ;
- En cas de chutes de neige, protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.

Pour vous tenir informés : www.vigilance.meteofrance.com."

Plus d'information sur nos réseaux sociaux : @Prefet70

**Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12
Mél : pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture
70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr

@Prefet70 